### **PARIS 8 – VERSION ORIGINALE**

# Appel et propositions pour une refondation démocratique de notre université

Chers collègues,

Les 11 et 12 avril prochains, les conseils de notre Université vont être renouvelés. Les règles imposées par la loi LRU sont hélas simples et néfastes :

- le président de l'Université dispose de pouvoirs étendus
- des 3 conseils, seul le Conseil d'Administration a un pouvoir décisionnaire

Comme beaucoup d'entre vous, nous nous sommes opposés à cette loi qui rompt avec les traditions de collégialité qui, bien qu'imparfaites, permettaient qu'aucune décision ne soit prise sans qu'un minimum de concertation n'ait été effectué avec les équipes et les formations.

Aujourd'hui, alors que cette loi est appliquée et que nous voyons ses effets dans tous les établissements, y compris le nôtre, nous affirmons qu'il convient plus que jamais d'y résister dans les faits. Nous devons inventer et nous engager à mettre en place des procédures originales qui permettent de réinstaurer une démocratie authentique au sein de notre université. Nous pensons même que nous avons, nous, Université Vincennes-Saint-Denis, un devoir de créativité à ce sujet.

## C'est pour cela que nous voulons promouvoir l'idée d'une **présidence collégiale**

À l'heure où on voudrait que l'université soit dirigée par un manager performant, nous disons que ce type de fonctionnement est, non seulement contraire à notre culture, mais qu'il est dangereux pour notre avenir commun.

À l'heure où, dans la fonction publique, il n'est question que de restrictions budgétaires, et que nous risquons d'être confrontés à de difficiles arbitrages internes, il nous paraît pour le moins périlleux de croire que le pouvoir d'un seul puisse être équitable.

À l'heure où il convient tout à la fois de défendre des disciplines mises en danger par la promotion de cursus de 1<sup>er</sup> cycle généralistes, et en même temps de défendre de réelles innovations dans l'étude de nouveaux objets, nous sommes convaincus que notre université n'a pas de meilleures armes pour se défendre que sa diversité et que celle-ci ne peut vraiment se manifester que dans un débat permanent.

#### Le sens, la portée et les modalités d'une présidence collégiale

Si, conformément aux textes réglementaires, nous sommes effectivement contraints d'élire un président pour un mandat de quatre ans, nous désirons présenter une équipe de quatre collègues qui travailleront ensemble, se partageront les tâches inhérentes à la fonction de président et représenteront également l'université auprès de nos interlocuteurs.

Pendant ces quatre années, c'est par la remise en jeu annuelle du mandat collectif devant l'Assemblée des trois conseils et par la démission individuelle du président ou de la présidente en titre, suivie d'une nouvelle élection statutaire, que la présidence passera officiellement au collègue suivant, membre de l'équipe collégiale.

Ils dirigeront l'université en étroite collaboration avec les vice-présidents des 3 conseils qui, eux seront élus pour un mandat complet, ceci afin de permettre que nos instances retrouvent le pouvoir qu'elles ont perdu au cours de la dernière mandature.

La permutation annuelle des présidents permettra à l'équipe de direction de présenter à la communauté universitaire un bilan d'activité. Ainsi, les choix engageant l'avenir de l'université pourront être soumis à un réel débat.

À ceux qui pensent que c'est être de « doux rêveurs » que de croire possible une présidence collégiale, nous répondons que c'est faire preuve d'une grande naïveté que de croire qu'un président investi de tous les pouvoirs puisse se montrer équitable envers les diverses formations qui composent un univers aussi hétérogène que notre université.

À ceux qui pensent que la représentation de l'université nécessite l'« incarnation » d'un président dont cela devient le métier, nous répondons que, pour une université comme la nôtre, il est bien préférable, même en termes d'image, d'être représentée par des collègues qui conservent une réelle attache, tant à la recherche qu'à l'enseignement.

D'ici au 15 mars, nous présenterons les noms des collègues proposés pour constituer la future équipe de présidence collégiale et le programme autour des principes et des thèmes que nous avons déjà déclinés dans notre dernier texte (pour ceux qui voudraient recevoir ce précédent texte, il suffit de le demander à p8vo@free.fr) :

- Promouvoir la collégialité dans les prises de décision
- Favoriser tout dispositif qui associe formation et recherche, et ceci dès le 1<sup>er</sup> cycle des études universitaires
- Défendre une véritable hétérogénéité des modes de recherche et des projets pédagogiques
- Assurer une politique d'emploi qui respecte les règles de l'égalité
- Engager une réflexion collective sur la place que doit avoir notre université dans les dispositifs actuels de regroupement des établissements
- Établir un état des lieux concernant tout aussi bien l'implantation du logiciel Apogée que les nouveaux organigrammes de direction

### Pour débattre avec nous et nous rejoindre : prochaine réunion de Paris 8 – Version Originale **Jeudi 8 mars, 17 h en D 007**

Signataires: E.Alliez (philosophie), J-Ph.Antoine (arts plastiques), J.Augros (cinéma), A-M.Autissier (IEE), R.Barbanti (arts plastiques), M. Bendjillali (droit), C.Blümlinger (cinéma), C.Bourdais (psychologie), J-J.Bourdin (informatique), E.Canobbio (géographie), N.Coutelet (théâtre), A.Da Lage (géographie), M.Dagois (musique), I.Diener (sociologie), H.Elmas (Anthropologie), L. Eschapasse-Léon (musique), C.Fagnart (arts plastiques), I.Ginot (danse), H.Godard (danse), V.Godard (géographie), N.Grangé (philosophie), F.Jeune (arts plastiques), I.Launay (danse), S.Le Peron (cinéma), E.Lecerf (philosophie), J-L.Legrand (sciences de l'éducation), G.Loizillon (musique), J.Méhat (informatique), O.Moll (musique), Ph.Nys (arts plastiques), J-P.Olive (musique), C.Perret (arts plastiques), J.Perrin (danse), F.Rambeau (philosophie), P-L.Rinuy (arts plastiques), J-H.Roger (cinéma), C.Roquet (danse), M.Solomos (musique), G.Schwoebel (théâtre), C.Sorin (cinéma), P.Vauday (philosophie), D.Villain (cinéma), D.Willoughby (cinéma), A.Yapi-Diahou (géographie)